



Dossier de candidature

Labellisation école/établissement en démarche de développement durable (E3D)

2019-2023

Ecole : de Saint Fortunat à Saint Didier au Mont d'Or

Courriel : ce.0691254n@ac-lyon.fr

Nombre de classes : 6

Commune : Saint Didier au Mont d'Or / Métropole de Lyon.

Situation : Ordinaire

Nom des écoles/établissements avec qui vous êtes partenaires sur la démarche E3D (cf. p.2)

Nous sommes en train de tisser un partenariat avec le collège de secteur, le collège Jean-Perrin, lui même labellisé E3D.

Nous avons rencontré Mme Vilain coordonnatrice sciences au collège et qui a repris le projet EDD. Des échanges entre l'école et le collège sont prévus autour de plusieurs thèmes :

Pour l'année 2018-2019, les échanges seront centrés sur les sujets suivants :

- les matériaux utilisés pour la serre du collège
- une enquête pour savoir si nos établissements sont écologiques et ce que nous pourrions faire pour qu'ils le soient davantage
- un travail sur les moyens de transports écologiques

Ce dossier de candidature est à envoyer avec l'indication « **demande de label E3D PREMIER DEGRE »**

- au rectorat à l'intention de Mme Valérie Bothoa à l'adresse : jpr@ac-lyon.fr)

- à Monsieur Ragot, webmestre académique EDD, cedric.ragot@ac-lyon.fr

- à votre IEN en copie

- au groupe départemental EDD pour les écoles du Rhône et de la Métropole de Lyon : ce.ia69-edd@ac-lyon.fr

« Peut être considéré comme « E3D - École/Établissement en démarche de développement durable » tout établissement scolaire ou toute école engagé dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat » (extrait circulaire n° 2015-018 du 4-2-2015)

Comment remplir le dossier principal de candidature en vue de la labellisation E3D 2018 ?

Ce dossier comporte en annexes :

- des concours académiques ciblés par niveau ou thématique qui pourront renforcer l'entrée dans la démarche E3D
 - « les experts du papier » ouverts aux élèves des écoles, collèges, lycées,
- une information sur différentes actions proposées par les partenaires.

Quelles écoles sont concernées par ce dossier ?

Les écoles de l'enseignement public et privé sous contrat d'association avec l'Etat qui n'ont pas été labellisés E3D ni en 2016 ni en 2017.

Le dossier de candidature collège/lycée est en annexe pour information.

Nous incitons les écoles et établissements à formuler des candidatures en vue d'une labellisation de secteur (cité scolaire, école-collège-lycée, écoles-collège, écoles-lycée, collèges-lycée).

Le label E3D est décerné pour une période de 4 ans. Un accompagnement (enquêtes, formations, suivi personnalisé, ...) est proposé tout au long de ces quatre années.

Comment compléter les différentes rubriques ?

Le dossier principal de candidature comporte en page de garde des éléments d'identification de votre école. Un ancrage territorial est suggéré et le nom des écoles/établissements de secteur (déjà labellisés ou non) travaillant avec vous sur votre démarche E3D doit être mentionné.

Les cadres de réponse libre permettent de mettre en lumière l'organisation et les actions de votre école en lien avec le contexte (scolaire, territorial...).

L'entrée en démarche n'est pas un aboutissement mais une manière de rendre lisible l'engagement de vos équipes au service de cette éducation au développement durable.

L'E3D nécessite que soient pris en compte quatre grands domaines d'intervention (social, environnemental, économique et culturel) dans :

- **la pédagogie et les apprentissages** (les types d'acquis des élèves et leur évaluation, les stratégies pédagogiques et les liens avec les programmes, le caractère innovant et/ou expérimental du projet) ;
- **la gouvernance et les instances de l'école** favorisant la dynamique de la démarche DD, ainsi que l'impact sur la qualité de la vie au sein de l'école (Conseil d'école, Comité de pilotage,...)
- **la gestion de l'établissement** en lien avec la commune
- **l'inscription dans le territoire** et la relation avec les collectivités, sur les **partenariats**.

Qui peut compléter le dossier de candidature ?

Un **comité de pilotage** pouvant être constitué de personnels de l'école, d'élèves, de parents d'élèves ou de représentants de partenaires extérieurs, pourra être impulsé par le directeur qui est le pilote de la politique d'éducation au développement durable dans son établissement. Il s'appuiera sur un référent EDD pour coordonner la démarche de développement durable dans l'école.

Les partenaires extérieurs à l'établissement sont partie prenante de la démarche E3D.

Quels sont les critères d'une labellisation E3D ?

Le « **référentiel de mise en œuvre et de labellisation E3D** » dans lequel figure les critères est publié dans le **Bulletin officiel n° 5 du 29 janvier 2015**. Ces critères sont suffisamment larges pour permettre la valorisation de démarches individuelles ou collectives d'écoles/établissements.

Pour toute aide ou question relative à la rédaction de dossier vous pouvez vous adresser à Madame Éliane Cognard, professeure de lettres et chargée de mission EDD : eliane.cognard@ac-lyon.fr

1. Informations générales

Noms du (ou des) référents EDD : [Cécile Lafond](#) et [Anne-Sophie Girerd](#)

Fonction : [PE directrice et adjointe](#)

Adresse mail du (ou des) référent(s) EDD : cecile.lafond@ac-lyon.fr anne-sophie.girerd@ac-lyon.fr

Le référent EDD est-il abonné à la liste de diffusion académique EDD ? **OUI**

L'école a-t-elle des partenaires extérieurs dans le cadre de l'EDD ? **OUI**

L'école a-t-elle un partenariat avec sa commune dans le cadre de l'EDD ? **OUI**

Quels sont vos partenaires extérieurs (collectivités, associations, institutions, projet européen, ...) ? Sur quels sujets interviennent-ils ?

[Collaboration avec l'association Léo Lagrange](#) qui gère le périscolaire (midi) et les garderies du matin et du soir : potager en permaculture à partir du printemps.

[Projet de collaboration avec le Conseil Municipal d'enfants.](#)

Le conseil d'école aborde-t-il la problématique de l'EDD ? **OUI**

Le Conseil Ecole-Collège inscrit-il une réflexion, des actions EDD dans ses projets ? **OUI**

Y a-t-il un conseil d'élèves dans la classe, dans l'école sur la problématique EDD ? **OUI**

Si oui, quel est son rôle ?

[Le Conseil d'élèves fait des propositions concrètes en matière de développement durable et pour l'amélioration du climat scolaire et de la vie collective \(après en avoir parlé dans les classes\). Il se réunit plusieurs fois par an et est composé de deux représentants de chaque classe.](#)

2. Projet d'école

Quel lien est établi entre le projet d'école et la démarche E3D ?

[Axe : fédérer les élèves autour de thématiques et d'instances communes :](#)

- [développer une conscience écologique](#)
- [améliorer le vivre ensemble](#)

Quelles sont les orientations pour les prochaines années concernant l'éducation au développement durable au sein de votre école ?

[Développer les eco-gestes pour préserver l'environnement au quotidien à l'école comme à la maison et faire de nos élèves des ambassadeurs du développement durable.](#)

[Développer le partenariat avec le collège pour une véritable continuité éco-citoyenne entre école et collège.](#)

3. Actions pédagogiques

Quelles sont les types d'actions pédagogiques qui ont été conduites au sein de votre école à propos de l'EDD ces dernières années ?

TAP (année 2014-2018) : ateliers éco-citoyens animés par l'association Léo Gragange : ateliers de débats rassemblant des élèves de toutes les classes.

CANTINE

- composteur à la cantine : le composteur existe mais n'est pas utilisé. Nous allons agir pour faire en sorte que la cantine s'en serve de nouveau. Nous pourrions utiliser le compost dans notre potager.
- sensibilisation au gachis alimentaire (en cours) : affiche + semaine de pesée des déchets à la cantine. Semaine qui sera renouvelée quelques mois plus tard. Pour étudier l'impact

POTAGER

L'an dernier les classes de CM se sont relayées pour conduire un projet de réalisation d'un bac potager de six parcelles, de deux tours à fraises et d'une « lasagne » ou butte de culture.

Les élèves ont appris à connaître les besoins de la terre et des végétaux et les pratiques éco-responsables en n'utilisant que des engrais verts ou des techniques initiées de la permaculture pour assembler des végétaux et lutter contre leurs ravageurs naturellement.

Ils ont appris à travailler par atelier et en groupe et à se répartir les tâches. Ils ont surtout appris qu'ils étaient responsables de la planète sur laquelle ils vivent et que c'était elle qui leur fournissait ce qu'ils mangent : un lien direct avec l'éducation à la santé et à l'alimentation durable.

Un récupérateur d'eau de pluie a été installé par la mairie. Nous utilisons l'eau récupérée du toit du préau pour arroser.

SCIENCES et EDD

- semaine développement durable en mai :

- . visite de la chaufferie de la Duchère
- . visite de l'usine de tri des déchets de Rillieux
- . visite de la station d'épuration de Neuville

- en CM : 3 séances autour de la préservation de la bio-diversité (sciences)

3 séances : ma maison, ma planète et moi

ECOLE

- collecte des bouchons en plastique qui sont ensuite donnés à une association qui les recycle.

- enquête : notre école est-elle écologique ? (enquête réalisée en parallèle au collège de secteur)

- tri du papier avec achat de bacs spécifiques pour chaque classe et pour les lieux communs

- vivre ensemble : mise en place d'une "récré zen" pour pouvoir jouer à des jeux de société, lire, se détendre calmement

- mise en place d'un conseil d'élèves qui fait des propositions en matière de DD, de climat scolaire ...

- incitation à l'utilisation des transports en commun pour venir à l'école (travail avec la Mairie sur le prix du ticket, la sécurisation des abords)

Quelle est l'action prioritaire pour l'année scolaire en cours ?

Organiser une semaine du développement durable :

- visite du centre de tri de Rillieux
- visite de la chaufferie de la Duchère
- visite d'une usine de traitement des eaux

Créer un lien avec le collège de secteur Jean Perrin grâce au développement durable . (Le lien était inexistant jusqu'à ce jour – aucun conseil école/collège cette année).

Quelles compétences du socle sont travaillées dans le cadre de l'EDD ?

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages scientifiques

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

Coopération et réalisation de projets

L'élève travaille en équipe, partage des tâches, s'engage dans un dialogue constructif, accepte la contradiction tout en défendant son point de vue, ...

Il apprend à gérer un projet, qu'il soit individuel ou collectif.

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative

L'élève coopère et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui. Il respecte les engagements pris envers lui-même et envers les autres. Il comprend l'importance ... de s'engager aux côtés des autres dans les différents aspects de la vie collective et de l'environnement.

Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres

L'élève exprime ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis. Il respecte les opinions et la liberté d'autrui. Il est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance.

Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques

Responsabilités individuelles et collectives

L'élève connaît l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé et comprend ses responsabilités individuelle et collective. Il prend conscience de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, de ses conséquences sanitaires et de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces. Il prend conscience de la nécessité d'un développement plus juste et plus attentif à ce qui est laissé aux générations futures.

Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine

L'espace et le temps

L'élève identifie ainsi les grandes questions et les principaux enjeux du développement humain, il est capable d'appréhender les causes et les conséquences des inégalités, les sources de conflits et les solidarités, ou encore les problématiques mondiales concernant l'environnement, les ressources, les échanges, l'énergie, la démographie et le climat.

Quels sont les changements de comportement attendus et observés ?

Les élèves mettent en pratique au quotidien des gestes éco-citoyens :

- tri des déchets
- économie d'énergie
- moins de gaspillage (notamment alimentaire à la cantine)
- réduction des emballages

Création de panneaux de sensibilisation à destination des parents et des conducteurs dans le village pour éteindre les moteurs.

Limitation de la communication papier : compte-rendus de conseils, informations diverses (mailing)

LSU ... Création d'un blog pour valoriser nos actions.

4 . Formation

Les enseignants ont-ils suivi des formations propres à l'EDD ? Si oui, lesquelles ?

Partenariat avec une intervenante en permaculture (Mairie)

Echange avec la professeur de SVT du collège, qui a elle-même suivi une formation.

Avez-vous identifié des besoins de formations ? Si oui lesquels ?

Pas encore ...

5. Valorisation

Communication : Sous quelle forme, selon quelle fréquence et à quelle échelle l'école communique-t-elle sur son projet EDD ?

Communication interne :

Cahier de liaison / mailing

Affichage dans l'école

Affichage lors des portes ouvertes en mars

Communication externe :

Journal municipal (En Bref)

Panneaux de sensibilisation

Panneau lumineux municipal

Création d'un blog pour l'école dans le courant de l'année 2018-2019

Cachet de l'école

Date et signature de la (du) directrice (directeur) de l'école :